

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Éducation : les acteurs appelés à travailler main dans la main

EFFECTUANT un périple dans l'arrière-pays, le ministre Patrick Mouguiama-Daouda a visité plusieurs établissements, notamment ceux en réhabilitation. Par la même occasion, le chef du département de l'Éducation nationale a fait un plaidoyer fort au profit de la modernisation des pratiques managériales.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Éducation nationale, Pr Patrick Mouguiama-Daouda, a entamé depuis le 16 octobre écoulé

un périple à l'intérieur du pays. Après l'Ogooué-Maritime où il s'est rendu à Gamba, c'est au tour hier des provinces de la Nyanga (Tchibanga) et de la Ngounié (Ndendé, Lebamba, Mouila) d'accueillir leur hôte. L'étape d'aujourd'hui sera marquée par la visite des établissements scolaires primaires et secondaires de la province du Moyen-Ogooué. Partout, les acteurs du secteur de l'éducation ont pu mesurer la forte portée symbolique entourant ce déplacement de l'autorité ministérielle. Dans l'une et l'autre des localités visitées, le ministre s'est employé à développer un discours mobilisateur et fédérateur des énergies en ce début d'année académique 2021-2022 encore impactée par la crise sanitaire de la Covid-19. À Gamba par exemple, Pr Patrick Mouguiama-Daouda a invité

les responsables des établissements scolaires à travailler "la main dans la main" avec les collectivités locales, les Associations des parents d'élèves (APE), les coopératives et les notables. L'axe principal de son intervention a donné lieu à un plaidoyer fort pour la modernisation des pratiques managériales dans les établissements du premier et second degré. "Il faut une vraie inversion mentale positive en matière de gouvernance de nos établissements scolaires", a-t-il indiqué devant l'administration scolaire à Tchibanga.

En outre, le membre du gouvernement a fait valoir les partenariats stratégiques avec les organismes du système des Nations unies pour l'accélération de nombreux projets socio-écono-



Ici, le ministre de l'Éducation nationale et sa délégation sur l'un des sites visités.

miques jugés vitaux à l'unisson. La délégation qui l'accompagnait, avec notamment de hauts responsables de l'administration et des proches collaborateurs, a

procédé à la visite de nombreux établissements du primaire et du secondaire, en particulier ceux en réhabilitation, ainsi que les internats de l'arrière-pays.

Droits de la jeune fille : Antô Winners en soutien aux centres d'accueil

JMN
Libreville/Gabon

Dans le cadre de la Journée internationale de la jeune fille, ou encore Journée internationale des droits de la jeune fille, célébrée le 11 octobre 2021, la cellule Jeunesse INSG Antô Winners a effectué une visite aux centres d'accueil Arc-en-ciel et des sœurs de Sainte Marie, samedi dernier.

À cette occasion, les membres de cette plateforme ont organisé une collecte de dons de fournitures scolaires et de vêtements qui ont ensuite été remis aux jeunes filles hébergées par lesdits centres d'accueil. En plus de ce geste, un échange sur le thème de la présente édition, "Génération numérique, notre génération", a enrichi le programme d'activités et permis d'édifier les pensionnaires sur l'importance de l'éducation et de la formation. Tout en



La journée de la jeune fille célébrée par la cellule jeunesse INSG d'Antô Winners.

encourageant et en motivant leurs "petites sœurs", la cellule jeunesse INSG d'Antô Winners a invité ces dernières à s'intéresser aux métiers du digital, en raison de multiples possibilités offertes par le numérique.

À noter que la Journée internationale de la fille en anglais International Day of the Girl Child, est célébrée chaque année le 11 octobre depuis 2012. L'Organisation des Nations unies a mis en place cette Journée afin de mieux faire reconnaître les droits des filles et la situation de celles-ci dans le monde.

Gabon Égalité : les chefs de juridictions désormais outillés

F.S.L
Libreville/Gabon

Après cinq jours de formation à l'École nationale de la magistrature (ENM), les présidents des juridictions ont désormais la charge d'œuvrer à la vulgarisation des principes du programme gouvernemental Gabon Égalité. La clôture des travaux a été effectuée, le 15 octobre 2021, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux et chargé des Droits de l'Homme, Erlyne Antonela Ndembet-Damas. En présence du directeur de l'ENM, Jean-Désiré Ossaga Madjoue. Cette formation constitue un point de départ important pour la mise en œuvre de ces nouvelles lois qui viennent renforcer le dispositif de protection et de garantie des droits de l'Homme au Gabon, et surtout des droits des femmes. Raison pour laquelle la garde des Sceaux a demandé aux chefs de juridictions d'en être des relais. "Vous devrez donc faire en sorte qu'ils soient



Le ministre de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet Damas au cours de la clôture des travaux.

parfaitement intégrés chez tous les personnels des juridictions et tous les autres acteurs chargés de mettre en application ces nouvelles lois. C'est désormais votre responsabilité, mais c'est une responsabilité que vous assumerez, bien entendu,

avec notre soutien et notre accompagnement", leur a-t-elle dit. En clair, il s'agira pour tous les participants de travailler à la diffusion et à la vulgarisation de ces lois sur l'ensemble du territoire national.